
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 21 DECEMBRE 2023

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	19
De votants	22

OBJET
N° 2023-12-20

Avis du Conseil Municipal
Projet parc éolien Fresnois-la Montagne

L'an deux mille vingt trois, le vingt et un décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Gérard ALLIERI, Maire.

Etaient présents : MM.ALLIERI-BASSO-LENOBLE-PESCE-
Mme LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET-Mmes
RIQUET-LIGI-M.CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-
THIERRY-BERTRAND-MM.SIBELLA-PERREY-COMMITO-
Mme GRANDMOUGIN-M.ZANCHIN

Excusés :

Mme HENRY ayant donné pouvoir à M.PERREY
Mme FERNANDEZ-AUBERTOT ayant donné pouvoir à Mme
RIQUET
M.LAPUH ayant donné pouvoir à M.PESCE
Mme FONDEUR

Absents : Mme RUETTE-TYDEK – M.SULLI

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste
des délibérations a été affichée
à la porte de la Mairie le 22 décembre 2023
et que la convocation du Conseil
avait été faite le 13 décembre 2023.

Le Maire,

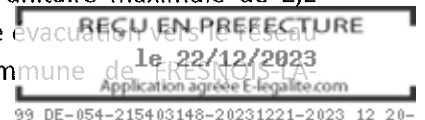


Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux d'un projet éolien présenté par la Société S.E.P.E. Les Longs Jours, filiale de la société OSTWIND » sur la Commune de FRESNOIS-LA-MONTAGNE.

Une enquête publique sera ouverte à la Mairie de FRESNOIS-LA-MONTAGNE et au siège de la Communauté de Communes Terre Lorraine du Longuyonnais du Mardi 12 Décembre 2023 au Jeudi 25 Janvier 2024 inclus.

Conformément à l'article R.131-38 du Code de l'Environnement, le Conseil Municipal de notre Commune est invité à formuler son avis sur ce projet situé dans le rayon d'affichage fixé autour de ce projet par la nomenclature des ICPE (rayon de six kilomètres autour de l'installation projetée).

Le projet consiste en l'exploitation d'un parc éolien constitué de trois aérogénérateurs d'une puissance unitaire maximale de 2,2 MW et d'un poste de livraison pour une évacuation vers le réseau public d'électricité, situés sur la Commune de FRESNOIS-LA-MONTAGNE.



Après en avoir délibéré, Monsieur le Maire décide de passer au vote.

La question posée est la suivante :

- Etes-vous favorable au projet d'implantation du parc éolien de la société S.E.P.E. sur la Commune de FRESNOIS-LA-MONTAGNE ?

Résultats du vote :

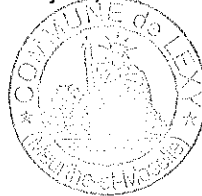
- Pour : 17

-Contre : 1 (Mme GRANDMOUGIN)

-Abstention : 4 (MM.LENOBLE et SAUVLET, Mmes LORIN-CRIDEL et PATELLI),

Le Conseil Municipal émet donc un avis favorable sur le projet éolien sur la commune de FRESNOIS-LA-MONTAGNE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE

le 22/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 03148-20231221-2023_12_20-